

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Janvier 2022

Référence
2022_03

Objet de la délibération
Ecole de Sancergues : participation cantine scolaire 2020/2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	9

Date de la convocation
12/01/2022

Date d'affichage
12/01/2022

Vote
<b>A l'unanimité</b>  Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture  
Le : 1 Février 2022

Et

Publication ou notification du :  
01/02/2022

L' an 2022 et le 20 Janvier à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle des Fêtes sous la présidence de MENARD Francine, Maire

**Présents** : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, M. BREDART Jean-Luc, Mme BROC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie

**Absent excusé** : M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas

**Absent** : M. CHAMPROUX Martial

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VANDENBUSSCHE Julie

**Objet de la délibération** : Ecole de Sancergues : participation cantine scolaire 2020/2021

Madame La Maire donne lecture de l'état pour les frais de participation à la cantine scolaire pour l'école de Sancergues pour l'année 2020/2021.  
La participation de la commune d'Argenvières s'élève à 182.71 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal autorise Madame La Maire à mandater la participation aux frais de cantine scolaire 2020/2021 de l'école de Sancergues.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivant les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 1 Février 2022  
Le Maire  
Francine MENARD

